



Comité des services communautaires et de protection

Procès-verbal 27

Le jeudi 16 juin 2022

A débuté 5 minutes après l'ajournement de la Réunion extraordinaire conjointe du Comité de l'urbanisme et du Comité des services communautaires et de protection

La participation à cette réunion a eu lieu par voie électronique, conformément à l'article 238 de la *Loi de 2001 sur les municipalités*, soit la *Loi de 2020 visant à favoriser la reprise économique face à la COVID-19*.

- Nota :*
- 1. Le soulignement indique qu'il s'agit d'une nouvelle recommandation ou d'une recommandation modifiée approuvée par le Comité.*
 - 2. À moins d'avis contraire, les rapports nécessitant un examen par le Conseil municipal seront normalement présentés au Conseil le 22 juin 2022 dans le rapport 27 du Comité des services communautaires et de protection.*

Présent: Président: Councillor M. Luloff
 Vice-président: Councillor K. Egli
 Conseillers: D. Deans, E. El-Chantiry, M. Fleury, T. Kavanagh, C. Kitts, C. McKenney, C. A. Meehan, T. Tierney, L. Dudas

DÉCLARATIONS D'INTÉRÊT

Conseillère D. Deans

Conformément aux articles 5 et 6 de la *Loi de 1990 sur les conflits d'intérêts municipaux, L.R.O. :*

Je soussignée, Diane Deans, conseillère municipale, déclare un intérêt pécuniaire réputé concernant le rapport de la Direction générale des services sociaux et

communautaires intitulé Phase 1 – Mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, puisque ma fille travaille pour les Services à l'enfance dans un secteur qui pourrait être touché par les décisions du Conseil dans ce dossier.

ADOPTION DE PROCÈS-VERBAUX

CSCP Procès-verbal 26 - le 19 mai 2022

CONFIRMÉS

COMMUNICATIONS

RÉPONSES AUX DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS

- CPS 01-22 - Familles hébergées dans des hôtels et des motels
- CPS 02-22 - Scénarios pour le système de réservations
- CPS 05-22 - Stratégies pour réduire les incidents de « niveau zéro » concernant les ambulances
- OCC 22-03 - Les répercussions de l'occupation de la ville par le convoi de camions sur les résidents et les entreprises
- OCC 22-04 - Contraventions données dans la zone rouge pendant l'occupation des camionneurs

Motion no CPS 2022-27/1

Motion de M. Luloff, conseiller municipal

ATTENDU QUE cinq réponses aux demandes de renseignements de membres du Conseil ont été inscrites à titre de communications dans l'ordre du jour de la réunion ordinaire du Comité des services communautaires et de protection du 16 juin 2022;

ATTENDU QUE les réponses aux demandes de renseignements de même que d'autres communications pourraient être abordées à des fins de discussion si les deux tiers des membres présents et votants du Comité et les trois quarts des membres du Conseil y consentent;

ATTENDU QUE les membres du Comité ont dit qu'ils souhaitaient avoir la possibilité d'aborder l'une ou certaines des réponses aux demandes de renseignements pour pouvoir poser des questions au personnel;

ATTENDU QUE, en raison de la longueur de la dernière réunion conjointe du Comité de l'urbanisme et du Comité des services communautaires et de protection, ainsi que des besoins opérationnels urgents, le personnel concerné ne peut assister à la réunion ordinaire du Comité de services communautaires et de protection qui a lieu aujourd'hui;

ATTENDU QUE la prochaine réunion ordinaire du Comité se tiendra à la fin du mois d'août seulement;

ATTENDU QUE deux des demandes de renseignements viennent du Conseil municipal et que les réponses à celles-ci ont déjà été inscrites à titre de points de communication à l'ordre du jour de la réunion du Conseil du 22 juin 2022 :

- **OCC 22-03 (M. Fleury) – Les répercussions de l'occupation de la ville par le convoi de camions sur les résidents et les entreprises**
- **OCC 22-04 (R. Brockington) – Contraventions données dans la zone rouge pendant l'occupation des camionneurs**

PAR CONSÉQUENT, IL EST RÉSOLU QUE le reste du Comité de services communautaires et de protection confie au Conseil les trois réponses aux

demandes de renseignements restantes et que ces dernières soient inscrites à titre de points de communication à l'ordre du jour de la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le 22 juin 2022 :

- **CPS 01-22 (M. Fleury) – Familles hébergées dans des hôtels et des motels**
- **CPS 02-22 (T. Tierney) – Scénarios pour le système de réservations**
- **CPS 05-22 (M. Luloff) – Stratégies pour réduire les incidents de « niveau zéro » concernant les ambulances**

ADOPTÉE

DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES

1. **PHASE 1 – MISE EN OEUVRE DU SYSTÈME PANCANADIEN D'APPRENTISSAGE ET DE GARDE DES JEUNES ENFANTS**

ACS2022-GEN-0013

À l'échelle de la ville

RECOMMANDATIONS DU RAPPORT

Que le Comité des services communautaires et de protection recommande au Conseil :

1. **De recevoir le présent rapport pour s'informer sur l'approche progressive de la province concernant les changements apportés aux programmes et à la mise en œuvre du système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants, ainsi que sur les importantes retombées positives pour les familles d'Ottawa;**
2. **Approuver l'Énoncé de la politique de financement (document 1) et déléguer au directeur, Services à l'enfance, le pouvoir de gérer et d'administrer le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et le budget connexe, comme le décrit le présent rapport, et d'allouer tous les fonds conformément à l'Énoncé de la**

politique de financement, à condition que ces allocations respectent les lignes directrices provinciales, les budgets approuvés et, le cas échéant, les priorités stratégiques énoncées dans le Plan de système de services de garde d'enfants et de la petite enfance;

- 3. Approuver la création de jusqu'à 15 postes équivalents temps plein (ETP), pour lesquels un financement de 1,2 million de dollars est offert par le système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants (financement provincial);**
- 4. Demander aux centres de services de garde municipaux de la Ville d'Ottawa de participer et d'ajuster les frais en conséquence, conformément au système pancanadien d'apprentissage et de garde des jeunes enfants.**

Le Comité reçoit une observation écrite de l'intervenante suivante, et une copie est conservée au Bureau du greffier municipal :

1. Amanda Quance

La personne suivante s'adresse au Comité pour commenter les recommandations du rapport :

1. Amanda Quance

On remercie cette personne de ses commentaires, et elle répond aux questions du Comité.

Jason Sabourin, directeur, Services à l'enfance, présente un aperçu du rapport.

Une copie de la présentation de diapositives est conservée au Bureau du greffier municipal.

On remercie la personne pour sa présentation, et elle reçoit des questions et des commentaires sur le rapport.

Les recommandations du rapport ont été soumises au Comité et **REPORTÉES** sur une division de 8 VOIX AFFIRMATIVES à 0 VOIX NÉGATIVES, comme suit :

VOIX Conseillers: L. Dudas, E. El-Chantiri, M. Fleury, C. McKenney,
AFFIRMATIVES C.A. Meehan, T. Tierney

(8): Vice-président: Councillor K. Egli

Président: Councillor M. Luloff

BUREAU DU GREFFIER MUNICIPAL

2. RAPPORT DE SITUATION – DEMANDES DE RENSEIGNEMENT ET
MOTIONS DU COMITÉ DES SERVICES COMMUNAUTAIRES ET DE
PROTECTION POUR LA PÉRIODE SE TERMINANT LE 6 JUIN 2022

ACS2022-OCC-GEN-0021

À l'échelle de la ville

**Que le Comité des services communautaires et de protection prenne
connaissance de ce rapport.**

REÇU

INFORMATION DISTRIBUÉE AUPARAVANT

- A L'UTILISATION DE LA DÉLÉGATION DE POUVOIRS EN 2021 PAR LA
DIRECTION GÉNÉRALE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DES
INSTALLATIONS, COMME IL EST INDIQUÉ À L'ANNEXE E DE LA VILLE
D'OTTAWA, DU RÈGLEMENT 2020-360, DANS SA VERSION MODIFIÉE PAR
LE RÈGLEMENT NO 2021-8

ACS2022-RCF-GEN-0013

À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 20h:25

Coordonnateur du comité

Président